

Conditions générales de vente

Dernière mise à jour : 01/10/2026

Article 1 – MENTIONS LÉGALES

Le présent site, accessible à l'URL <https://app.id-tree.com> (le « **Site** »), est édité par :

IDTREE SAS au capital de 2 000 euros, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 831 032 073, dont le siège social est situé au 17 Domaine des Hocquettes, 92150 Suresnes, représentée par Cristian Rares Gudima.

(Ci-après désignée le « **Vendeur** »).

Le numéro individuel TVA de l'Exploitant est : FR 00 831032073

Le Site est hébergé par la société **Digital Ocean**, dont les serveurs sont situés dans la région de Francfort (zone FRA1) en Allemagne.

Le Directeur de la publication du site est **Cristian Rares Gudima**.

Le Service Client du Prestataire peut être contacté :
par email en vous adressant à support@id-tree.com.

Article 2 – OBJET

Les présentes conditions générales de services (les « **Conditions Générales** ») ont pour objet de définir et de régir les rapports contractuels entre le Prestataire et tout professionnel (un « **Client** ») ayant créé un compte et désirant bénéficier des services proposés sur le Site.

La fourniture des services proposés aux Clients sur le Site est conditionnée à l'acceptation préalable sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales.

Article 3 – DESCRIPTION DES SERVICES

Le Site a pour objet la fourniture en ligne des services suivants :

IDTree propose une application en ligne en mode SaaS (Software as a Service) et des prestations de conseil pour améliorer l'engagement, le bien-être et la qualité de vie et des conditions de travail des salariés, ainsi que prévenir les risques psychosociaux. L'application permet de réaliser des enquêtes auprès des salariés, de collecter et d'analyser des données, puis de restituer les résultats sous forme de statistiques agrégées et anonymes dans une interface web accessible aux utilisateurs autorisés par le Client. Les Services s'adressent notamment aux directions générales, aux services des ressources humaines, aux managers et aux collaborateurs des entreprises et organismes clients. Ils peuvent également comprendre des prestations d'analyse, de restitution et d'accompagnement à la définition et au suivi d'actions de prévention. Les prestations incluses sont précisées dans la Proposition Commerciale acceptée par le Client.

(ci-après désignés les « **Services** »).

Les Services présentés sur le Site font chacun l'objet d'un descriptif mentionnant leurs caractéristiques essentielles. Cette description est susceptible de comporter des descriptions, photographies et graphismes qui ne sont communiqués qu'à titre illustratif et peuvent être modifiées/mises à jour sur le Site.

Article 4 – CONDITIONS D'INSCRIPTION

Tout Client désirant pleinement bénéficier du Site et des Services devra :

- Disposer de la pleine capacité et agir à des fins strictement professionnelles
- Soit créer son espace personnel sur le Site en renseignant les différents champs du formulaire de création d'un compte (dénomination, nom/prénom du référent, adresse électronique, soit autoriser le Vendeur à lui créer un compte dédié)
- Confirmer son acceptation des Conditions Générales.
- Confirmer son inscription

L'accès aux Services est possible à partir d'un ordinateur ou d'une tablette en se connectant au Site. L'utilisation des Services nécessite une connexion à internet haut débit et à internet mobile le cas échéant.

Le Client fait son affaire personnelle de la mise en place des moyens informatiques et de télécommunication permettant l'accès au Site.

Lors de la création d'un compte avec courrier électronique, le Client est invité à choisir un mot de passe, qui constitue la garantie de la confidentialité des informations qui seront contenues dans son compte.

Aux fins de validation de l'inscription, le Prestataire adresse au Client un courrier électronique de confirmation à l'adresse email renseignée par ce dernier. Le Client procède alors à l'activation de son compte en cliquant sur le lien hypertexte prévu à cet effet dans le courrier électronique de confirmation.

Chaque Client garantit la sincérité et l'exactitude des informations fournies pour les besoins de son inscription, s'engage à lui notifier toute modification ultérieure et garantit que lesdites informations ne portent pas atteinte aux droits de tiers.

Le Client peut modifier ces informations, identifiants et mot de passe à partir de son compte sur le Site.

Le Client s'engage à ne pas divulguer ou transférer son compte, ses identifiants et mots de passe et est seul responsable de leur utilisation jusqu'à leur désactivation. Il doit informer immédiatement le Prestataire de toute perte ou utilisation non autorisée de son compte.

Le Prestataire se réserve le droit de supprimer le compte de tout Client qui aurait fourni des informations erronées.

Article 5 – COMMANDES

Tout Client désirant bénéficier des services du Prestataire devra :

- Accepter et signer la Proposition Commerciale établie par le Prestataire

- Passer commande des Services
- Effectuer le paiement des Services comme prévu dans la Proposition Commerciale

En cas de souscription d'un abonnement, deux devis distincts sont établis : l'un pour la mise en place initiale, l'autre pour l'abonnement. En cas de prestation ponctuelle, un devis unique précise l'ensemble des prestations et les conditions d'accès au Site.

Sauf disposition expresse figurant sur le Site, le Client ne pourra pas modifier sa commande après l'avoir validée, laquelle sera ferme et définitive.

Le Prestataire adressera au Client un courrier électronique de confirmation de sa commande à l'adresse email renseignée par ce dernier.

Le courrier électronique de confirmation de la commande résume les caractéristiques essentielles du/des Service(s) commandé(s), le prix total, et tout autre élément pertinent. Cet email indiquera en outre un numéro de suivi de la commande du Client.

En passant commande, le Client accepte expressément que le Prestataire lui envoie une facture par voie électronique. Il pourra toutefois obtenir une facture papier en adressant sa demande au Service Clients.

Pour lutter contre la fraude, le Prestataire ou ses prestataires de paiement ou de livraison peuvent être amenés à demander des justificatifs supplémentaires au Client ou prendre attache avec ce dernier, au moment de l'acceptation et/ou de l'expédition de la commande. En cas de refus non justifié du Client de délivrer les informations et/ou justificatifs demandés, le Prestataire se réserve le droit de ne pas accepter ou d'annuler la commande sans que cela ne puisse faire l'objet d'une quelconque contestation.

Le Prestataire se réserve également le droit de ne pas accepter ou d'annuler la commande de tout Client qui aurait fourni des informations erronées, qui ne procéderait pas au paiement des Services, avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou qui présenterait un niveau de commande anormalement élevé.

Article 6 – PÉRIMÈTRE CONTRACTUEL

Définition du Client et du périmètre autorisé

Le Client désigne exclusivement la personne morale identifiée dans le devis signé avec IDTree.

Les prestations et l'accès à la plateforme IDTree sont strictement limités au périmètre organisationnel autorisé, tel que défini dans le devis, comprenant notamment :

- l'entité juridique concernée
- le ou les sites / établissements couverts
- l'effectif maximum autorisé

Toute autre entité juridique, filiale, société sœur, marque, sous-marque ou établissement non expressément mentionné est considérée comme tierce et non couverte par le Contrat.

Effectif maximum et conditions d'usage

Le Client est autorisé à utiliser la plateforme IDTree pour interroger, sur la durée du Contrat, un nombre maximal de participants correspondant à l'effectif souscrit.

Ce plafond d'effectif s'applique :

- à l'ensemble des enquêtes réalisées pendant la période contractuelle,
- tous projets, campagnes ou thématiques confondus,
- et exclusivement dans le périmètre organisationnel autorisé.

Toute utilisation de la plateforme au-delà de cet effectif ou en dehors du périmètre défini constitue une utilisation non conforme.

Utilisation multi-entités et groupes

Toute utilisation de la plateforme IDTree par plusieurs entités juridiques distinctes (notamment au sein d'un groupe, d'une holding ou d'une organisation multi-marques) nécessite :

- soit la souscription d'une offre Groupe qui mentionne clairement le périmètre
- soit la signature de propositions commerciales distinctes pour chaque entité concernée.

Une entité juridique distincte est entendue comme toute société disposant d'un numéro SIREN/SIRET propre.

Accès, identifiants et responsabilité

Les identifiants de connexion à la plateforme IDTree sont strictement personnels, confidentiels et non transférables.

Le Client s'engage à :

- ne pas communiquer ses identifiants à des tiers,
- ne pas permettre l'accès à la plateforme à des collaborateurs ou représentants d'entités non couvertes par le Contrat.

Le Client demeure pleinement responsable de toute utilisation de la plateforme réalisée via ses accès, qu'elle soit conforme ou non au périmètre contractuel.

Contrôle et régularisation

IDTree se réserve le droit de procéder à des vérifications d'usage afin de s'assurer du respect du périmètre contractuel, dans le respect des obligations de confidentialité et de protection des données.

En cas d'utilisation non conforme constatée (dépassement d'effectif, extension à d'autres entités, partage d'accès), IDTree se réserve le droit de :

- proposer une régularisation contractuelle et financière correspondant au périmètre réellement utilisé,
- et, à défaut de régularisation, suspendre temporairement l'accès à la plateforme.

Absence de cession de droits

Le présent Contrat n'emporte aucune cession de droits au bénéfice de tiers.

Toute mise à disposition, directe ou indirecte, de la plateforme IDTree au profit d'un tiers non autorisé est strictement interdite.

Article 7 – CONDITIONS TARIFAIRES

Les Services sont fournis au tarif du Prestataire en vigueur figurant dans la Proposition Commerciale acceptée par le Client, exprimé en euros hors taxes.

Selon la formule retenue dans la Proposition Commerciale, les Services sont facturés comme suit :

- En cas d'abonnement : la mise en place initiale est facturée une seule fois à la signature du devis correspondant. L'abonnement est facturé à son activation, puis à chaque renouvellement annuel.
- En cas de prestation ponctuelle : les prestations sont facturées une seule fois à la signature du devis unique.

Dans les deux cas, les factures sont payables sous 30 jours, sauf conditions différentes prévues dans la Proposition Commerciale.

Le tarif est ferme et ne peut être révisé pendant la durée d'exécution des Services, les Parties renonçant expressément à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code Civil.

D'éventuelles réductions de prix et remises pourront s'appliquer aux Services dans des conditions prévues sur le Site ou dans tout autre document qui serait communiqué au Client. En cas de tarif promotionnel, le Prestataire s'engage à appliquer ce tarif à toute commande passée durant la période de la promotion.

En cas de règlement anticipé par le Client, aucun escompte ne sera pratiqué. En aucun cas les paiements ne peuvent faire l'objet d'une quelconque compensation sans accord préalable et écrit entre le Prestataire et le Client. Toute déduction non motivée ou compensation opérée unilatéralement par le Client sera traitée comme un défaut de paiement et entraînera toutes les conséquences d'un retard de paiement.

Par ailleurs, il est expressément convenu que le Client est valablement mis en demeure de payer par la seule exigibilité de l'obligation, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil. En cas de retard de paiement de l'une quelconque des échéances, le Prestataire se réserve notamment le droit, sans qu'aucune indemnité ne soit due au Client, après mise en demeure restée sans effet pendant quinze (15) jours de :

- Exiger le paiement immédiat de l'ensemble des sommes à devoir au titre des Services, celles-ci devenant immédiatement exigibles quelle que soit leur échéance initialement prévue
- Refuser toute nouvelle commande ou exiger pour toute nouvelle commande un paiement comptant ou une garantie pour la bonne exécution des engagements ;
- Imputer tout paiement partiel en premier lieu sur la partie non privilégiée de la créance puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne ;
- Réduire, suspendre ou annuler l'accès aux Services ;
- Appliquer, sans mise en demeure préalable, à toutes les sommes dues, dès le premier jour de retard et jusqu'à complet paiement, des pénalités de retard calculées au taux visé à l'article L.441-10 du Code de Commerce ; et/ou
- Exiger le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, pour chaque facture payée en retard.

Toute modification des tarifs résultant d'une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée ou la création de toute nouvelle taxe assise sur le prix des Services et qui serait due par les clients sera immédiatement et automatiquement appliquée.

Au renouvellement de l'abonnement, le tarif reste inchangé à périmètre et effectif identiques. Toute extension du périmètre ou augmentation de l'effectif souscrit fait l'objet d'un avenant précisant le nouveau tarif. Sauf mention contraire dans la Proposition Commerciale, les tarifs n'incluent pas les

éventuels frais de déplacement et d'hébergement du consultant, qui y sont précisés.

Article 8 – MODES DE PAIEMENT

Le Client reconnaît expressément que toute commande effectuée est une commande avec obligation de paiement, qui nécessite le paiement d'un prix contre la fourniture du Service commandé.

Les commandes peuvent être payées en ayant recours à l'un des modes de paiement suivants :

Paieement par virement.

Le règlement des commandes s'effectue par virement sur le compte bancaire suivant :

Domiciliation:

Banque Populaire Val de France

5, ave de l'Europe

92312 Sèvres

Titulaire du compte :

IDTREE SAS

IBAN :

FR76 1870 7000 1831 3212 4091 833

BIC :

CCBPPFRPPVER

Article 9 – OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre toutes les diligences requises pour l'exécution des Services et de ses obligations au titre des présentes Conditions Générales et/ou de toute autre documentation qui serait conclue avec le Client, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires et des droits de tiers.

Le Prestataire déclare disposer des compétences, de l'expérience et des moyens nécessaires pour fournir les Services, et assume la pleine responsabilité tant de l'exécution des Services que de l'organisation du travail de son personnel le cas échéant.

Le Prestataire édite les Services disponibles sur le Site et héberge les contenus du Site mis en ligne par les Clients. Le Prestataire agit en tant que prestataire technique et n'effectue aucun contrôle sur la licéité, l'exactitude, la qualité ou la sincérité des contenus mis en ligne par le Client sous sa responsabilité.

En conséquence, le Prestataire a la qualité d'hébergeur du Site au sens de l'article 6 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique.

Toutefois, le Prestataire s'engage à retirer promptement tout contenu manifestement illicite qui serait porté à sa connaissance, notamment lorsque l'existence d'un tel contenu lui aura été notifiée par le Client dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

Par ailleurs, le Prestataire s'efforce d'assurer l'accès et le bon fonctionnement du Site vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept.

Le Prestataire ne peut cependant exclure que l'accès et le fonctionnement du Site soient interrompus

en cas de force majeure, de dysfonctionnements des équipements ou du réseau internet du Client, de défaillance des opérateurs de télécommunication, d'interruption de fourniture d'électricité, d'utilisation anormale, illicite ou frauduleuse du Site par le client ou un tiers, de décision des autorités compétentes.

Le Prestataire se réserve également le droit d'apporter au Site et aux Services toutes les modifications et améliorations de son choix liées à l'évolution technique, la sécurité ou au bon fonctionnement.

Le Prestataire s'engage à ne pas modifier, en cours d'exécution des Services, leur nature ou leurs modalités de fourniture, sauf accord préalable et écrit du Client.

Les interruptions générales et temporaires du Site et des Services seront, dans la mesure du possible, notifiées via le Site avant qu'elles n'interviennent, sauf lorsque ces interruptions ont un caractère d'urgence.

Le Prestataire désigne, dès la signature des présentes, un interlocuteur privilégié chargé de suivre l'exécution des présentes et les relations avec le Client. Cet interlocuteur sera dédié au projet du Client. Les interlocuteurs de chacune des Parties s'efforceront de coopérer ensemble de la manière la plus transparente qui soit. Le Prestataire a un rôle d'assistance à l'égard du Client et l'informerá des difficultés rencontrées dès qu'il en aura connaissance.

Le Prestataire fournira au Client lors de la signature des présentes et tous les six mois jusqu'à la fin de leur exécution tous les documents justificatifs prévus notamment par l'article D.8222-5 du Code du Travail :

- Une attestation de fourniture de déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de six mois ;
- Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (Kbis), ainsi que tout autre document dont la remise aura été rendue obligatoire par les textes légaux ou réglementaires.

Article 10 – OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à accéder et utiliser le Site et les Services de manière loyale et conformément aux lois en vigueur et aux présentes Conditions Générales.

Les données et informations communiquées ou mises en ligne par le Client devront être exactes, sincères et loyales et seront communiquées sous sa seule responsabilité.

Plus généralement, le Client s'engage à :

- S'assurer du respect, en toutes circonstances, des obligations légales, sociales, administratives et fiscales applicables à son statut de professionnel ;
- Ne pas modifier, en cours d'exécution des Services, leur nature ou leurs modalités de fourniture, sauf accord préalable et écrit du Prestataire ;
- Verser le prix des Services dans les conditions prévues aux présentes, sous réserve de la parfaite et complète exécution des Services ;
- Ne pas diffuser de contenu illicite ou ayant pour effet de diminuer, de désorganiser, de ralentir ou d'interrompre la circulation normale des données sur le Site ;
- Signaler immédiatement au Prestataire toute difficulté, réserve ou tout litige survenu au cours de l'exécution des Services ou toute utilisation anormale, abusive ou frauduleuse du Site dont il aurait connaissance.

Dans l'hypothèse où une Partie serait responsable d'une infraction à la législation en vigueur ou d'une

atteinte aux droits des tiers, l'autre Partie se réserve le droit de fournir, à la demande de toute autorité légitime (juridiction, autorité administrative, services de police), tous renseignements permettant ou facilitant l'identification de la Partie contrevenante.

Article 11 – REVERSIBILITE

En cas de cessation des présentes pour quelque cause que ce soit, le Prestataire s'engage à assurer la réversibilité des Services et des données afin de permettre au Client notamment de reprendre ou de faire reprendre la fourniture des Services.

En cas de demande explicite du Client visant à mettre en œuvre la réversibilité des Services et des données, le Prestataire s'engage à assurer cette réversibilité. Le Prestataire dispose d'un délai maximal de 30 jours à compter de la réception de cette demande écrite pour effectuer la réversibilité.

Article 12 - RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE / ASSURANCES

RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens au titre de la fourniture des Services.

Le Client déclare être informé des contraintes et des limites des réseaux Internet et ne pourra en aucun cas rechercher la responsabilité du Prestataire au titre des vitesses d'ouverture et de consultation des pages des Services, ou de l'utilisation frauduleuse par des clients ou des tiers du Site.

La responsabilité du Prestataire ne saurait davantage être engagée :

- En cas de manquement à une quelconque obligation résultant d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code Civil;
- Dans le cas où les informations, données, instructions, directives, matériels ou supports communiqués par le Client sont erronés ou incomplets, et plus généralement dans le cas où l'inexécution ou l'exécution défectueuse des Services résulte exclusivement du comportement, d'un manquement ou d'une carence fautifs du Client ;
Dans le cas où les fonctionnalités du Site s'avèreraient incompatibles du fait du non-respect par le Client des prérequis du Prestataire relatifs aux équipements et/ou fonctionnalités du matériel informatique du Client.

Le Client est par ailleurs responsable des contenus et informations importés, stockés et/ou publiés sur le Site et s'engage à n'employer aucune mesure technique de nature à permettre le contournement des mesures techniques de protection mises en place par le Prestataire en vue d'éviter toute utilisation frauduleuse du Site et des Services.

En tout état de cause, le Prestataire n'encourt aucune responsabilité au titre de tous dommages ou préjudices indirects.

La responsabilité du Prestataire ne peut excéder un montant égal au prix hors taxes perçu auprès du Client au titre de la fourniture des Services au cours des douze (12) derniers mois.

ASSURANCES

Le Prestataire déclare avoir souscrit, auprès de compagnie(s) notoirement solvable(s), les polices d'assurances couvrant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber à raison de dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs ou non, quelle que soit leur origine, causés au Client ou à des tiers, du fait de ses activités.

Article 13 – SYSTÈMES D'ENREGISTREMENT

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du Prestataire et de ses partenaires dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications et actions des Clients et du Prestataire.

L'archivage de ces éléments est effectué sur un support fiable et durable de manière à correspondre à une copie fidèle et durable au sens de la réglementation applicable.

Article 14 – DONNÉES PERSONNELLES

La création d'un compte par un utilisateur suppose la collecte par le Prestataire d'un certain nombre d'informations personnelles et de données de connexion nécessaires à la bonne utilisation des Services proposés par le Site.

Le Prestataire s'engage à respecter la législation en vigueur relative à la protection de la vie privée eu égard au traitement automatisé dont les données personnelles collectées feront l'objet.

Les données personnelles sont collectées et utilisées par le Prestataire afin d'assurer la gestion des accès et des actions des Clients aux Services proposés par le Site et d'améliorer et de personnaliser les Services et la relation Client. Ces données personnelles permettent également au Prestataire de s'assurer du respect de ses obligations légales et réglementaires et d'établir des statistiques, des mesures d'audience et d'effectuer des études de marché.

Les données personnelles collectées par le Prestataire sont traitées et stockées chez l'hébergeur du Site identifié dans le préambule dans des conditions visant à assurer leur sécurité et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant. Au-delà de cette durée, seules des données anonymisées pourront être conservées à des fins statistiques.

Toute personne concernée chez le Client du Site dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant, qu'il peut exercer directement auprès du Prestataire en écrivant à l'adresse suivante : IDTree, 17 Domaine des Hocquettes, 92150 Suresnes.

Article 15 – LIENS HYPERTEXTES

Les liens hypertextes disponibles sur le Site peuvent renvoyer vers des sites tiers ou partenaires. Si le Client utilise ces liens, il quittera le Site et acceptera alors d'utiliser les sites tiers à ses risques et périls ou le cas échéant conformément aux conditions qui les régissent.

En tout état de cause, l'existence d'un lien hypertexte vers le Site en provenance d'un site tiers ou sur le Site vers un site tiers ou de partenaire ne saurait engager la responsabilité du Prestataire à quelque titre que ce soit et notamment quant à la disponibilité, aux contenus et aux produits et/ou services disponibles sur ou à partir de ce site tiers ou partenaire.

Le Client n'est pas autorisé à créer sur un site tiers un ou plusieurs liens hypertextes reliant à la page d'accueil du Site ou vers sa page profil, sauf autorisation préalable et écrite du Prestataire.

Article 16 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Prestataire est seul titulaire de tous les contenus présents sur le Site, notamment et sans limitation, tous textes, fichiers, images animées ou non, photographies, vidéos, logos, dessins, modèles, logiciels, marques, identité visuelle, base de données, structure du Site et tous autres éléments de propriété intellectuelle et autres données ou informations qui sont protégés par les lois et règlements français et internationaux relatifs notamment à la propriété intellectuelle et créées par le Prestataire.

Le Client reste également propriétaire de tout élément de différenciation qu'il pourrait intégrer dans une enquête (notamment Logos, Slogans, etc.).

En conséquence, aucun des contenus du Site ne pourra en tout ou partie être modifié, reproduit, copié, dupliqué, vendu, revendu, transmis, publié, communiqué, distribué, diffusé, représenté, stocké, utilisé, loué ou exploité de toute autre manière, à titre gratuit ou onéreux, par le Client ou par un tiers, quels que soient les moyens et/ou les supports utilisés, qu'ils soient connus ou inconnus à ce jour, sans l'autorisation préalable et écrite du Prestataire, et le Client est seul responsable de toute utilisation et/ou exploitation non autorisée.

En outre, toute extraction, intégration, compilation, ou utilisation à des fins commerciales d'informations contenues dans les bases de données accessibles sur le Site, ainsi que toute utilisation de logiciels, robots, systèmes d'exploration de données et autres outils de collecte de données est strictement interdite aux Clients. Seules les données résultant de ses enquêtes pourront être extraites par le Client.

Le Prestataire concède toutefois aux Clients, sous réserve du respect par ces derniers des présentes Conditions Générales, un droit non exclusif et non cessible d'accéder aux contenus présents sur le Site dont il détient la pleine propriété, de les télécharger et de les imprimer dans le cadre d'une utilisation personnelle et non commerciale.

Article 17 – DURÉE – SUSPENSION - RÉSILIATION

En cas d'abonnement, l'accès au Site est souscrit pour une durée initiale de 12 mois à compter de son activation. L'abonnement est ensuite renouvelé automatiquement par périodes successives de 12 mois, sauf notification de non-renouvellement par l'une des Parties au moins trois mois avant l'échéance annuelle, selon les modalités prévues à l'article 20.

En cas de prestation ponctuelle, l'accès au Site, lorsqu'il est inclus dans le devis, est accordé pour une durée de 12 mois à compter de son activation, sans reconduction automatique. La durée des autres prestations est précisée dans la Proposition Commerciale.

Chacune des Parties pourra résilier le Contrat de plein droit et de manière anticipée par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, uniquement dans les cas suivants :

- La survenance d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil
- Le manquement grave par l'une des Parties à ses obligations contractuelles ou aux dispositions légales et réglementaires applicables, à condition que :
 - la Partie défaillante ait été notifiée par écrit de la nature du manquement et de la nécessité d'y remédier,
 - et qu'elle n'ait pas remédié audit manquement dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant ladite notification, lorsque ce manquement est susceptible d'être corrigé.

Par ailleurs, le Prestataire se réserve le droit de suspendre, de manière temporaire ou définitive, l'accès du Client au Site et aux Services en cas de manquement du Client à ses obligations au titre des présentes Conditions Générales.

Toute annulation, report ou suspension de la mission à l'initiative du Client, intervenant après la signature du devis ou de la Proposition Commerciale, en dehors des cas de résiliation prévus ci-dessus, ne pourra donner lieu à aucune résiliation sans frais.

Dans ce cas, le montant total indiqué au devis ou à la Proposition Commerciale demeure intégralement dû, y compris en cas de non-exécution totale ou partielle de la mission du fait du Client.

Article 18 - CONFIDENTIALITÉ

Pour les besoins du présent article, les Parties entendent par « Informations Confidentielles » toutes les informations notamment techniques, économiques, financières, commerciales ou comptables de toute nature ainsi que tout plan, étude, audit, donnée, savoir-faire ou expérience, quels qu'en soient la forme, le support ou le moyen, communiquées par écrit ou oralement par l'une des Parties à l'autre ou auxquels l'une des Parties aurait pu avoir accès tant au cours de la négociations des présentes, des études préalables à la signature de celles-ci qu'au cours de leur exécution.

De ce fait, chaque Partie s'engage, tant en son nom qu'au nom de ses préposés pour lesquels elle se porte fort, à respecter la confidentialité de toutes les Informations Confidentielles.

A ce titre, chacune des Parties :

- N'utilisera ces Informations Confidentielles que pour la réalisation des Prestations ;
- Ne les communiquera qu'à ceux de ses employés à qui ces informations et documents seront indispensables pour l'exécution des présentes ou à des tiers qu'après accord préalable écrit de l'autre Partie ;
- Prendra à l'égard de son personnel et des tiers autorisés, toutes les mesures nécessaires pour assurer cette confidentialité ;
- Restituera ou détruira tous documents contenant ou reflétant ces Informations Confidentielles dès que celles-ci ne lui seront plus nécessaires et au plus tard à la fin, pour quelque raison que ce soit, des présentes.

La présente obligation de confidentialité ne s'applique pas à la partie des informations :

- Tombée dans le domaine public à la date de sa communication par la Partie émettrice ou qui tomberait dans le domaine public postérieurement à cette date et sans faute de la Partie réceptrice ;
- Déjà connue de la Partie réceptrice au moment de sa communication ;
- Transmise à la Partie réceptrice avec dispense écrite de confidentialité de la Partie émettrice ;
- Qui ont dû être communiquées par décision de justice ou conformément à une décision administrative.

Le présent engagement de confidentialité des Parties est valable, tant pour la durée des présentes que pendant une durée de deux (2) ans suivant leur expiration ou résiliation.

Article 19 - AUDIT

Le Client ou ses représentants pourront, sous réserve d'un préavis raisonnable, auditer les documents relatifs aux Services qui lui sont fournis afin de vérifier le respect des obligations contractuelles d'IDTree, dans le respect de la confidentialité et des droits des tiers.

Article 20 - NOTIFICATIONS

Toute notification ou convocation écrite requise ou permise en vertu des stipulations des présentes sera valablement effectuée si elle est adressée par lettre remise en main propre ou par porteur contre reçu de livraison, par courrier recommandé avec avis de réception, ou par courrier électronique (sauf en cas de résiliation des présentes), adressé aux coordonnées de la Partie concernée, chaque Partie élisant domicile en son siège social.

Tout changement de coordonnées d'une Partie pour les besoins des présentes devra être notifié à l'autre Partie selon les modalités prévues ci-dessus.

Les notifications adressées en mains propres ou par porteur seront présumées avoir été faites à leur date de remise au destinataire, telle qu'attestée par le reçu de livraison. Les notifications faites par courrier recommandé avec avis de réception seront présumées avoir été faites à la date de leur première présentation à l'adresse du destinataire. Les notifications faites par courrier électronique seront présumées avoir été faites à la date d'envoi du courrier électronique.

Article 21 - AUTONOMIE ET ABSENCE DE RENONCIATION

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions générales était déclarée nulle ou inapplicable pour quelque cause que ce soit en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision de justice devenue définitive, elle serait réputée non écrite et les autres stipulations resteront en vigueur.

Aucune renonciation de l'une ou l'autre des Parties à se prévaloir de l'un quelconque de ses droits conformément aux termes des présentes, ne saurait constituer une renonciation pour l'avenir auxdits droits.

Article 22 – MODIFICATION

Le Prestataire peut faire évoluer le Site et les Services, notamment pour en améliorer les fonctionnalités, la sécurité ou le fonctionnement, sous réserve de ne pas modifier la nature des Services ni leurs modalités de fourniture convenues avec le Client.

Les données du Client demeurent hébergées au sein de l'Union européenne.

Article 23 - DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents contractuels applicables sont, par ordre de priorité décroissante :

- Le bon de commande du Client
- La Proposition Commerciale du Prestataire signée par le Client
- Les présentes Conditions Générales

En cas de contradiction entre tout ou partie du contenu des documents énumérés ci-dessus, ce sont les premiers dans l'ordre de priorité fixé qui prévaudront. Si la contradiction porte sur plusieurs versions d'un même document, ce seront les dispositions de la dernière en date qui prévaudront. Tous les autres documents n'ont pas de valeur contractuelle et ne sont pas opposables par les Parties.

entre elles.

L'accord des Parties ne pourra être modifié que par un avenant écrit et signé par des représentants habilités de chacune des Parties.

Article 24 – ETHIQUE ET CONFORMITÉ

RÉGLEMENTATION

Chaque Partie s'engage dès l'entrée en relation, et notamment au cours des négociations du Contrat et pendant toute sa durée d'exécution, à respecter l'ensemble des dispositions légales et réglementaires nationales, européennes et internationales qui leur sont applicables dans la conduite de leurs activités incluant notamment la loi « Sapin 2 » n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (ci-après « la Réglementation »).

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF INTERNE DE PRÉVENTION DES MANQUEMENTS

Chaque Partie reconnaît avoir mis en œuvre au sein de son entreprise, dès lors que la Loi l'y oblige, un dispositif (composé de règles, systèmes, procédures et contrôles appropriés) visant à prévenir les manquements à la probité, à l'intégrité et s'engage à maintenir ce dispositif sans suspension pendant toute la durée des relations.

PRÉVENTION DES ATTEINTES A LA REGLEMENTATION ET OBLIGATION D'INFORMATION

Afin de garantir le respect de la Réglementation, les Parties s'engagent d'une part à faire droit à tout moment aux demandes de l'une des Parties tendant à obtenir de l'autre Partie l'ensemble des éléments justifiant de sa conformité à la Réglementation et d'autre part à informer l'autre Partie sans délai de tout manquement dont elle aurait connaissance commis par elle ou par toute personne qui lui serait associée, ainsi que des mesures correctives mises en place pour se conformer à la Réglementation.

En cas de décision de justice, devenue définitive, constatant un non-respect de la Réglementation dans le cadre de l'exécution des présentes, le Contrat pourra être résilié conformément à l'article « Résiliation », sans préjudice de tout recours qui pourrait être intenté contre la Partie défaillante.

Article 25 - LITIGES

Les litiges qui pourraient survenir dans le cadre des présentes entre le Client et le Prestataire devront être résolus, dans la mesure du possible, de manière amiable.

A défaut de règlement amiable dans un délai d'un mois à compter de la saisine de l'une des Parties, tous les litiges auxquels les Conditions Générales et les opérations qui en découlent pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, interprétation, exécution, résiliation, leurs conséquences et leurs suites, seront soumis aux tribunaux compétents de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie et ce, même pour les procédures d'urgence ou procédures conservatoires par voie de référé ou de requête.

Article 26 - DROIT APPLICABLE ET LANGUE DU CONTRAT

Les présentes Conditions Générales et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. En cas de traduction en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de litige.